



protection de majeur abusive

Par **dibsy31**, le **10/07/2019** à **15:38**

Bonjour, Mon père étant atteint d'Alzheimer (92 ans) il a été mis dans une maison de retraite par ma belle mère. Ils étaient mariés et la situation était compliquée à gérer. Ma belle mère est décédée brutalement (avc) et la maison de retraite a immédiatement procédé à une demande de protection de majeur.

J'étais à ce moment là à l'étranger et je n'ai eu connaissance de l'information que 4 jours après.

Du coup un mandataire judiciaire a été nommé et j'ai juste été mis devant le fait accompli.

La retraite de mon père couvre largement le montant mensuel de l'ehpad en question.

Je suis fille unique. Un inventaire est en train de se faire pour vendre la maison, Je m'y suis opposée car je souhaite la conserver etc etc....

Je voudrais rapprocher mon père (il est dans le nord et je suis à Toulouse) et là je me retrouve face à des bâtons dans les roues.

J'ai quand même la sensation d'une MAFIA organisée et je ne vois pas pourquoi on ne m'a pas proposé d'être sa tutrice.

Merci pour vos réponses